



Date de l'épreuve : **samedi 27 juin 2020**

Lieu : **Le Champ du Feu - Belmont 67130 - La Serva**

Trail « **La ChampduF 2020** »

Organisateur

Vélo et Sports de Plein Air (VésPA)

Présentation de l'épreuve

3 trails sont proposés, ils empruntent des pistes et des sentiers sur un très large pourcentage de la distance, les paysages traversés sont splendides :

- le trail de la Grotte du Déserteur : 15km – 700m de dénivelée positive
- le trail du Mont Saint Jean : 25km – 1150m de dénivelée positive
- le trail du Banc du Centenaire : 35km – 1500m de dénivelée positive.

Participants admis

- coureurs licenciés : titulaires d'une licence FFA, FSGT, FFTri, FFCO, UFOLEP
- coureurs non licenciés : ils doivent présenter un certificat médical de non contre-indication de la pratique de la course à pied en compétition de moins de un an
- personnes en situation de handicap.

Le 15km est ouvert à tous à partir de la catégorie "Cadets" 16 ans et plus (nés en 2004 et avant)

Le 25km et le 35km sont ouverts à partir de la catégorie "Juniors" (nés en 2002 et avant).

Départ et arrivée au Champ du Feu

Couleur circuits	Nom du trail	Distance	Dénivelée positive	Catégories	Années de naissance admises	Horaires départ	Remise des prix
Noir	Trail du Banc du Centenaire	35km	1500m	Juniors et plus âgés	2002 et avant	14h00	20h00
Rouge	Trail du Mont St Jean	25km	1150m	Juniors et plus âgés	2002 et avant	14h15	
Bleu	Trail de la Grotte du Déserteur	15km	700m	Cadets et plus âgés	2004 et avant	14h30	18h00

Engagement

A faire avant le lundi 22 juin sur le site <https://www.le-sportif.com>

Les engagements ne seront effectifs que si le paiement est joint. Les inscriptions tardives et sur place sont possibles, elles seront majorées de 5 €.

Inscriptions sur place et dossards

à partir de 12h00, clôture 30 minutes avant le départ des courses. Se munir de la licence ou du certificat médical accompagné d'une pièce d'identité

Frais d'inscription

- Trail du Banc du Centenaire (35km) : 30 € (assurance comprise)
 - Trail du Mont Saint Jean (25km) : 25 € (assurance comprise)
 - Trail de la Grotte du Déserteur (15km) : 15 € (assurance comprise)
- Inscriptions tardives et sur place : 5 € de majoration.

Restauration

En réservant votre menu montagnard (cuisse de boeuf, crudités, dessert), avant le lundi 22 juin pour vous et vos accompagnateurs, vous bénéficierez du tarif préférentiel de 10 € au lieu de 13 € pour les adultes et 6 € au lieu de 9 € pour les enfants nés en 2004 et avant. Ce menu sera servi de 12h00 à 14h30 et de 18h00 à 21h00.

Petite restauration possible sur place de 11h00 à 21h00 (assiette froide, tartes flambées, desserts).

Réservez vos menus avant le lundi 22 juin soit :

- au moment de votre inscription en passant par lesportif.com
- par mail à l'adresse resa.restauracion@lachampduf.fr accompagné d'un virement sur le compte de VÉSPA. Coordonnées bancaires : FR76 1027 8013 7000 0207 2890 176 (merci de préciser l'objet du virement)
- par courrier postal adressé à Christophe Clement, 16B route de Saverne 67700 Maennolsheim accompagné du chèque du montant des réservations libellé à l'ordre de VeSPA.

Ravitaillement

Des ravitaillements sont prévus pour tous les participants.

Couleur circuits	Nom du trail	Distance	1 ^{er} ravitaillement	2 ^{ème} ravitaillement	3 ^{ème} ravitaillement	4 ^{ème} ravitaillement
Noir	Trail du Banc du Centenaire	35km	12,3km	20,7km	25,9km	29,3km
Rouge	Trail du Mont St Jean	25km	8,3km	10,7km	15,6km	19km
Bleu	Trail de la Grotte du Déserteur	15km	8,3km	10,9km	///	///

Règlement

- Le règlement est celui de la FFA courses hors stade
- Matériel à prévoir :
 - la fiche médicale le cas échéant
 - une réserve d'eau
 - un téléphone portable
 - la tenue vestimentaire adaptée aux conditions météorologiques
- les bâtons sont autorisés
- merci de laisser vos animaux avec les accompagnateurs
- les ravitaillements extérieurs sont autorisés
- les assistances par des accompagnateurs à vélo ainsi que par le tractage par des animaux ne sont pas les bienvenues
- Il n'y a pas de douches à l'arrivée, seul un jet d'eau sera utilisable...
- tous les participants devront signer la feuille d'émargement avant le départ
- les participants ont l'obligation de porter durant tout le circuit le dossard numéroté fourni par l'organisation
- si un participant ne devait malheureusement pas finir le trail avant 21h00, il convient de prévenir un signaleur et l'arrivée (possibilité en dernier ressort de téléphoner à l'organisation 06 18 75 59 90 - 06 07 29 31 87)
- il est demandé de terminer les circuits avant 21h00
- l'organisateur se réserve le droit d'arrêter à tout moment un participant s'il juge que sa sécurité ou celle de la manifestation est compromise
- certains circuits empruntent des routes ouvertes à la circulation. Des signaleurs assurent les traversées de routes. Respectez le code de la route !
- les circuits empruntés ne sont pas privatisés, attention aux éventuels randonneurs ou vététistes
- ayez la courtoisie de ne rien jeter
- respectez le cheminement des parcours
- secours : en cas de participant en difficulté (chute, blessure), après avoir rapidement analysé la situation, prévenez le prochain signaleur ou téléphonez au 03 88 97 30 69
- les participants éloignés en difficulté peuvent se faire chercher, faire la demande à un signaleur
- les participants s'engagent à ne prétendre à aucun droit concernant l'utilisation de leur image
- le comité d'organisation se réserve le droit de modifier les dispositions du présent règlement en fonction des circonstances
- le comité d'organisation a compétence pour statuer sur tous les cas non prévus par le présent règlement
- le comité d'organisation s'autorise à limiter le nombre d'inscriptions
- en cas de force majeure, le comité d'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve. Les participants ne pourront prétendre à aucun remboursement ni report des frais d'inscription
- les transferts de dossard sont possibles et doivent être signalés au plus tard 30' avant le départ
- l'organisation ne pourra être tenue responsable en cas de vol ou de bris de matériel pouvant survenir avant, pendant et après la manifestation

- l'organisateur a souscrit une assurance responsabilité civile. Il appartient aux participants de vérifier qu'ils sont bien couverts pour les dommages corporels qui pourraient subvenir lors de la manifestation.
- l'inscription entraîne l'acceptation du présent règlement.

Cartes et profils

Ils sont disponibles à cette adresse <http://lachampduf.fr>

Autres épreuves

- une randonnée VTT et VAE ouverte à tous est organisée le samedi 27 juin. Départ entre 8 et 9h00
- un combiné Trail et VTT est prévu, voir ci-dessous
- un Ekiden "nature" (course à pied, marathon en relais de 6 personnes) est également prévu dans le cadre de La ChampduF le dimanche 28 juin. 1er départ 9h00
- des courses VTT sont organisées le dimanche 28 juin, elles sont ouvertes aux enfants et aux adultes. Départ : 10h00
- le trail des enfants est prévu le dimanche après midi à partir de 14h30.

Les informations sont sur <http://lachampduf.fr>

Remise des prix

Elle se fera à 18h00 pour le 15km et à 20h00 pour le 25 et le 35km à La Serva

Les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés.

Le Challenge des Fous du Champ du Feu

Un classement combiné associant les 35km du Trail et les 35km de la Course VTT sera effectué et les trois premiers seront récompensés.

Parkings

Le coeur de la station du Champ du Feu est fermé à la circulation dans la journée ; des espaces de parking sont disponibles en amont et en aval de La Serva.

Autres informations

- <http://lachampduf.fr>
- Philippe Scheppler : 06 18 75 59 90
- Dany Iselin : 06 07 29 31 87
- info@lachampduf.fr

Nos remerciements s'adressent

au Commissariat à l'Aménagement du Massif des Vosges
à la Région Grand Est

au Conseil Départemental du Bas-Rhin

à la Communauté des Communes de la Haute Bruche

à la Communauté des Communes du Pays de Barr

aux communes de Bellefosse, Belmont, Fouday, Le Hohwald, Neuwiller la Roche, Rothau, Solbach, Waldersbach, Wildersbach

à l'Office National des Forêts

au Comité de Ski du Bas-Rhin, ses clubs et ses bénévoles

à l'Association des Acteurs et Commerçants du Champ du Feu

à la Protection Civile

à la FSGT

à la FFC

aux magasins Leclerc de Sélestat

aux magasins Sport 2000 Sélestat et Illkirch

à la Flambée du Piémont

à Gibier Marchal au Hohwald

à tous les autres partenaires et annonceurs visibles sur <http://lachampduf.fr/>

